

Jean Luc Vallet, maire de Brengues, membre fondateur de Celewatt.

Je m'appelle Jean Luc Vallet, je viens ici à plusieurs titres : comme maire d'une commune dans la vallée du Célé, je viens témoigner qu'il y a d'autres moyens pour arriver à l'autonomie en électricité que ces énormes parcs. Deuxièmement, en tant que membre fondateur de la coopérative citoyenne Celewatt dont tout le monde a entendu parler. On était venu il y a six ans présenter le projet Celewatt ici, sans beaucoup de succès, mais le projet aujourd'hui marche bien.

Mon avis, c'est que c'est que ce projet est une aberration à deux titres : la surface qui traduit le sentiment des gens de l'extérieur et malheureusement de certains de nos élus pour qui le Causse ne vaut pas grand-chose : c'est des broussailles, des genévriers, ça vaut rien, il n'est pas besoin de s'en occuper. L'aberration est dans la surface et l'aberration est sur le raccordement : douze kms de tranchées pour aller se raccorder à la centrale de Cajarc. Vous imaginez : Ça me paraît fou.

Il ne faut pas s'illusionner : total c'est total : la nouvelle responsable de la CREOS, c'est l'ancienne ministre de Macron qui ne doit pas être totalement opposée à Total à mon avis, et ils font ce que font tous les gros développeurs partout, cad, ils présentent un énorme projet, disent qu'il est trop gros et ils le retrécissent, disent qu'ils n'avaient pas du tout l'intention de faire un projet de 80 000 panneaux mais disent on a réduit. Nous on a l'expérience avec Celewatt, on a deux parcs en production à Brengues et à Carayac, le parc est sur du Causse, on essaye d'y faire venir quelques brebis mais il n'y a pas grand-chose à manger, cad il faut plus y aller à la débroussailleuse qu'avec les brebis.

Le parc de Carayac qui était sur une terre beaucoup plus riche est pâturé : il y a un jeune éleveur du coin qui met un troupeau d'une cinquantaine de brebis, 4 à 5 fois par an, les brebis se régalent mais les panneaux a priori ne les effrayent pas.

On est une commune à énergie électrique positive puisque grâce au parc Celewatt et un certain nombre de toiture on va pouvoir produire un équivalent de 600 000 kilowatts, cad si on estime que la

consommation d'un habitant est de 1250 kilowatt par an, on peut fournir la consommation de 400 habitants, la commune a 200 habitants. Donc on devient une commune a énergie positive : on dit 1250 kwatt par an hors chauffage électrique, mais en faisant le double, on arrive à une autonomie complète.

Ce sont des petites centrales : chaque centrale fait 250 kilowatts crête, cad qui produisent 330000 kilowatts par an. On injecte dans le réseau et l'électron va au plus près et est consommé sur le parcours. Cela dépend des lignes : a Brengues, une partie est consommé sur le Causse de Brengues, mais la ligne descend dans la vallée du Célé, donc c'est consommé à Espagnac etc. A Carayac aussi, c'est 100 habitants, il y a une partie qui va vers La Roque Toirac, Saint Pierre Toirac.

Chaque parc fait à peu près 3000 mètres carrés, le parc de Brengues c'est 5000 mètres carré clôturés, le parc de Carrayac c'est 3000 mètres carrés clôturés,

Ce sont des petites surfaces dont la production ne passent pas par le poste source parce que c'est consommé avant. Pour le parc Total, il y a une production énorme de 19 megawatts ce qui veut dire que cela ne peut pas être consommé entre ici et Cajarc.

L'aberration, c'est aussi plus vous transportez de l'électricité plus elle va loin, plus vous perdez de l'électricité, cad si vous mettez 1000 kilowatts qui vient de Golfèche à ici, à l'arrivée il n'y aura plus que 930 kilowatt.

Question ; le projet final est-il de faire un parc beaucoup plus grand ?

Le projet de Total, c'est de s'injecter dans le barrage de Cajarc, la production de Cajarc est environ de 8 megawatts, vous allez avoir à peu près 27 megawatts, ce qui veut dire la consommation de 27 000 habitants. Ca va être réinjecté vers Cahors.

Notre philosophie : le parc est une société coopérative d'intérêt collectif qui réunit des particuliers et des collectivités locales : 98% du capital est tenu par des particuliers, des citoyens lotois qui ont investis. On est partis à 5 et on est à 530 sociétaires avec un capital social de 330 000 €.

On a un troisième parc qui devrait demarrer prochainement : ce qu'on prone, c'est faire des parcs de proximité, le parc de Brengues n'a présenté aucune difficulté. Ce n'est pas un développeur qui vient,

vous fait des promesses magnifiques et repart avec les bénéfices. On a des contraintes qu'on s'est imposé nous-mêmes : les parcs sont dissimulés dans des haies, il faut le temps que ça pousse à certains endroits, Carrayac, il ya des haies de trois côtés, à Brengues, il y a une bordure d'arbres, on essaye de l'améliorer. C'est enserré par du grillage agricole, pas du grillage de 2.50m de haut avec des caméras et des fils électriques. Deuxième contrainte qu'on s'est mis : au maximum des entreprises locales : l'installateur est une entreprise de Capdenac, les gens qui ont fait les travaux publics sont lotois, le notaire est de Cajarc, le comptable est de Figeac. Les panneaux viennent de thailande et les deuxième viennent de Chine. Il n'y a plus de panneaux faits en France.

Total avait une usine à Toulouse qu'ils ont délocalisés au Mexique : les panneaux fait en France importent le matériel de Chine et font du montage ici. Nous n'employons pas des entreprises qui emploie des travailleurs détachés. Les employés sont payés en France, payent leurs cotisations sociales en France et leurs impôts en France. Le gros truc des employeurs actuellement est de faire venir des travailleurs bulgares ou polonais payés par une société basée à Chypre qu'on fait vivre dans des mobile home et chauffé avec des palettes.

Nous ça nous coute plus cher. On n'est pas là pour tirer les prix, on est là pour que le projet soit viable et rentable : quand on met 100 € de part sociale, on leur garantit que dans 10 ans, ils retrouveront au minimum 100 €. 3 ème point: on revend l'énergie à Enercoop, une société coopérative qui a acheté l'électricité du parc de Brengues à un prix supérieur au prix du marché il y a 5 ans. Le prix du marché maintenant n'est pas tout à fait le même.

Faire un collectif citoyen n'est pas compliqué : faire des petits parcs : avec les nouvelles lois, on peut faire des petits parcs de 300 kilowatts crete, sans étude d'impact et avec des formalités administratives minimales qui alimentent un village de 300 habitants. Ils suffiraient d'un ou deux parcs dans le coin pour alimenter Saint Martin Labouval et Tour de Faure.

Il y a d'autres alternatives que ce gigantisme là.

Question : Les autres communes sont elles alimentées différemment.

Le moulin de Marcilhac produit de l'électricité. Il est en autoconsommation. Nous on injecte dans des lignes, si la ligne est sur Marcilhac, cela l'alimenterait.

Ce qui se développe, c'est l'autoconsommation collective, plus compliqué : cela suppose un habitat resseré sur un rayon de 2 km pour les clients qui absorbent la production.

Je suis venu vous faire part d'une expérience lotoise qui ne veut pas massacrer le paysage.

Brengues fonctionne depuis 5 ans et Carrayac depuis un peu plus d'un an.

L'innovation de Carrayac lancé par l'entreprise de Capdenac a été d'utiliser les poteaux en bois de chene de Cabreret utilisés pour les pieux des moules de bouchots on met un tortillon en fer pour ancrer les poteaux et dans 40

ans, on retirera les piquets en fer. Aucun danger, aucun beton.

Question : Pourquoi dans 40 ans ?

Les baux sont des baux de 40ans. Les panneaux continuent à fonctionner après avec une perte de 20 à 25% Il y a un marché de panneaux d'occasion actuellement vendu.

Question : Les panneaux résistent bien pour l'instant à la grêle ?

Oui

Question : Quel dédommagement ?

Les terrains sont communaux. On loue la parcelle 50€ par an et 100€ par an à Carrayac.

On essaie de faire qqch d'éthique, une gestion citoyenne. Le parc naturel du Causse nous soutient, le grand Figeac il a fallu les pousser et paradoxalement le département nous a soutenu alors qu'on ne lui demandait rien. La région Occitanie soutient ce genre de projet. Investit 1€ pour un 1 € citoyen à concurrence de 500€ par citoyen pour un total de 100 000€ Si vous trouvez deux cent personnes qui mettent 500 € dans votre projet, vous avez 100 000€ de la région, soit les 2/3 du cout du parc. Le parc de Brengues c'était 280 000€ mais il y avait

la creation de la société, et le parc de Carrayac, c'est 220 000€. Mais en ce moment le prix des panneaux augmente.

C'est une alternative.